



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR  
LE FINANCEMENT DU  
PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT  
COMMERCE**

Commerce de détail (vente aux particuliers)

|   |  |
|---|--|
|  <p><b>DESCRIPTION DU SECTEUR</b></p>    | <p><b>AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN</b></p> <p>L'ambition de la Côte d'Ivoire pour le commerce de détail consiste à transformer un secteur à dominante informelle en un réseau de distribution moderne, digitalisé et structuré. Ce maillage territorial, dynamisé par l'expansion des grandes et moyennes surfaces ainsi que par l'intégration massive des paiements électroniques, favorise l'inclusion financière et la formalisation progressive de l'économie.</p> <p><b>IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023, le pays comptait 29 803 boutiques de proximité, 551 supérettes, 358 supermarchés et 19 hypermarchés sur l'ensemble du territoire ;</li> <li>• À Abidjan, environ 35 % des ménages effectuent leurs achats mensuels dans les supermarchés et hypermarchés ;</li> <li>• Le marché de la grande distribution (formel et informel) est estimé à plus de 8 000 milliards FCFA, dont environ 5 000 à 6 000 milliards FCFA pour la distribution traditionnelle.</li> </ul> <p><b>PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</b></p> <p><b>ÉCONOMIQUE</b></p> <p>Le commerce de détail affiche une forte dynamique en 2025, avec une croissance annuelle de <b>13,0 % en janvier</b> et <b>11,9 % en décembre</b>.</p> <p><b>SOCIAL</b></p> <p>Le commerce en ligne reste en développement : environ <b>8 % de la population</b> réalise régulièrement des achats en ligne, soutenus par plus de <b>18 millions d'abonnés au Mobile Money</b>, facilitant les paiements digitaux.</p> <p><b>RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PND 2026-2030</li> <li>• Stratégie Nationale de Commerce Intérieure.</li> </ul> <p><b>COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL</b></p> <p><b>MONDIAL</b></p> <p>Les géants des supermarchés et de la vente en ligne dominent le commerce.</p> <p>En Afrique, c'est l'inverse : les marchés traditionnels et les petits commerces restent les plus importants.</p> <p><b>RÉGIONAL</b></p> <p>La Côte d'Ivoire est l'exception en Afrique de l'Ouest. C'est le pays où les supermarchés grandissent le plus vite, atteignant 10% à 15% des ventes.</p> <p>Cette modernisation réussit grâce à deux forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des magasins partout</b> : les supermarchés s'installent dans les quartiers populaires et à l'intérieur du pays avec des prix bas.</li> <li>• <b>Le paiement mobile</b> : l'argent sur téléphone sécurise les achats et aide les petits commerçants à intégrer l'économie moderne.</li> </ul> |
|  <p><b>LE POTENTIEL DU SECTEUR</b></p> | <p><b>DEMANDE</b></p> <p>358 supermarchés et 19 hypermarchés pour 32 millions d'habitants, la pénétration du commerce de détail moderne reste très faible (15-20 % du marché).</p> <p><b>AVANTAGES COMPARATIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité politique et économique ;</li> <li>• Notation Fitch relevée à BB fin 2025 - meilleure attractivité pour les investisseurs et ;</li> <li>• Secteur formel en essor avec l'arrivée d'enseignes internationale.</li> </ul> <p><b>CAPITAL HUMAIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Main-d'œuvre jeune disponible ;</li> </ul>   |

- Développement des formations commerciales en vente, merchandising, gestion de caisse et service client et ;
- Opportunités d'emploi pour jeunes femmes (vente de proximité, commerce mobile, e-commerce).

#### DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- Secteur agro-alimentaire local en expansion ;
- Industries locales : boissons, cosmétiques, textile, emballage, approvisionnement de proximité et ;
- Importations bien structurées via le GUCE : produits de consommation importés (biens de consommation = 30,1 % des importations 2024).

#### NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

Environ 3,5 millions d'emplois attendus

#### CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCI) ;
- Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ;
- Loi n° 2016-412 du 15 juin 2016 relative à la consommation (protection du consommateur) ;
- Loi n° 2016-410 du 15 juin 2016 relative à la répression des fraudes et des falsifications ;
- Ordonnance n° 2013-662 du 20 sept. 2013 relative à la concurrence (modifiée par ord. n° 2019-389 du 8 mai 2019) ;
- Loi n° 2013-866 du 23 déc. 2013 relative à la normalisation et à la promotion de la qualité ;
- Décret n° 2018-546 du 06 juin 2018 portant définition et organisation des activités commerciales et ;
- Décret n° 2017-567 du 06 sept. 2017 : Vérification de conformité des marchandises importées (VOC).

#### ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les activités connexes du commerce de détail sont éligibles au Code des Investissements :

- Les centres commerciaux (catégorie 2 du Code, seuil relevé à 30 milliards FCFA en zone A par la réforme 2024) ;
- Les entrepôts logistiques et plateformes de stockage ;
- Les activités de transformation et d'emballage de produits avant-vente et ;
- Les solutions technologiques et numériques liées au commerce (e-commerce, fintech, logistique).



#### INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

Les investissements connexes éligibles peuvent bénéficier des avantages suivants :

- Exonération partielle des droits de douane sur équipements et matériaux (régime d'agrément) ;
- Suspension ou exonération de TVA sur investissements éligibles ;
- Crédit d'impôt additionnel de 2 % pour sous-traitance à des entreprises nationales (≥ 25 % des activités) ;
- Crédit d'impôt de 2 % pour ouverture du capital à des investisseurs nationaux (≥ 34 %) ;
- Exonération partielle ou totale d'IS de 5 à 15 ans selon les zones (Zone A : Abidjan, Zone B, Zone C) et ;
- Réduction des droits de douane à l'importation de produits dans le cadre UEMOA/ CEDEAO (TEC).



LES ATOUTS

|  |  |
|--|--|
|  | <p><b>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructure commerciale en 2023 : 1 marché de gros, 58 grands marchés, 343 marchés de détail temporaires, 328 marchés permanents ;</li> <li>• Réseau de 29 803 boutiques, 551 supérettes, 358 supermarchés et 19 hypermarchés (2023) ;</li> <li>• Centres commerciaux modernes à Abidjan et ;</li> <li>• Internet mobile : <b>+90 %</b> des 13 millions d'internautes se connectent via smartphone.</li> </ul> <p><b>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encouragement des commerces de proximité éco-responsables : vrac, emballages biodégradables, produits locaux ;</li> <li>• E-commerce vert : réduction des déplacements, livraison mutualisée (green delivery) et ;</li> <li>• Vente de produits issus de l'agriculture biologique et durable.</li> </ul> <p><b>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté du commerce et d'investissement : pas de restrictions à l'entrée ni sur le rapatriement des capitaux et ;</li> <li>• Franchise internationale : marché porteur (grande distribution, mode, restauration).</li> </ul>   |
|  <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p> | <p><b>DÉVELOPPEMENT DE SUPERMARCHÉS ET SUPÉRETTES DE PROXIMITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le potentiel de développement est considérable, notamment dans les villes secondaires (Bouaké, San Pedro, Korhogo, Daloa, Man) et les quartiers périphériques d'Abidjan.</li> </ul> <p><b>E-COMMERCE ET COMMERCE MOBILE (M-COMMERCE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les transactions financières mobiles atteignent en moyenne 15 millions EUR/jour.</li> <li>• Le gouvernement vise à faire de la CI un hub régional du e-commerce (SNNCI 2021-2025 ; PND 2026-2030). Acteurs présents : Jumia, Yaatoo, Afrimarket, Librairie de France.</li> </ul> <p><b>FRANCHISE ET DÉVELOPPEMENT D'ENSEIGNES COMMERCIALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marché des franchises est en plein essor en Côte d'Ivoire ;</li> <li>• Les enseignes internationales recherchent activement des franchisés ivoiriens et ;</li> <li>• Opportunités dans la restauration rapide, la mode, la cosmétique, la pharmacie, les services à la personne et l'ameublement.</li> </ul> <p><b>COMMERCE DE PROXIMITÉ ET ÉPICERIES MODERNISÉES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 20 000 boutiques de proximité (informel dominant à 85-90 %). La formalisation et modernisation de ce réseau (gestion numérique des stocks, paiement mobile, fidélisation client) représente une opportunité massive.</li> </ul> <p><b>CENTRES COMMERCIAUX ET RETAIL PARKS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec une classe moyenne en forte croissance, les centres commerciaux modernes représentent un investissement à fort potentiel et ;</li> <li>• Le seuil d'éligibilité au Code des Investissements pour les centres commerciaux a été relevé à 30 milliards FCFA en zone A (réforme Code des Investissements, ordonnance N° 2024-857).</li> </ul> <p><b>RETAIL TECHNOLOGIE ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LE COMMERCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de logiciels de caisse, solutions de gestion des stocks pour PME commerçantes, plateformes de livraison rapide (last mile delivery), solutions de fidélisation numérique. Secteur fintech très dynamique en Côte d'Ivoire (15 M EUR de transactions Mobile Money/jour).</li> </ul> |
|   | <p><b>SECTEUR PUBLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat ;</li> </ul>   |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) ;</li> <li>• Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ;</li> <li>• ARTCI (Autorité de Régulation des Télécommunications / TIC) — cadre e-commerce et ;</li> <li>• DQPCF (Direction de la Qualité, de la Protection du Consommateur et de la Fraude).</li> </ul> <p><b>COMMUNAUTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire) ;</li> <li>• CCI-CI (Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire)</li> <li>• FIPME-CI (Fédération Ivoirienne des PME) ;</li> <li>• UFODECI (Union des Femmes Opératrices de Commerce de Côte d'Ivoire) ;</li> <li>• Association des Détaillants et Commerçants de Côte d'Ivoire.</li> </ul> <p><b>LE SECTEUR</b></p> <p>Banques commerciales, microfinances, fonds d'investissements etc....</p>  |
| <p> <b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>  | <p>Toutes les régions</p>   |
| <p> <b>QUELQUES LIENS UTILES</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME</b> : <a href="http://www.commerce.gouv.ci">www.commerce.gouv.ci</a></li> <li>• <b>Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)</b> : <a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a></li> <li>• <b>Portail Unique des Services à l'Investisseur</b> : <a href="http://www.225invest.ci">www.225invest.ci</a></li> <li>• <b>Portail d'Informations sur l'Économie Ivoirienne</b> : <a href="http://www.economie-ivoirienne.ci">www.economie-ivoirienne.ci</a></li> <li>• <b>Agence Nationale de la Statistique (ANStat)</b> : <a href="http://www.anstat.ci">www.anstat.ci</a></li> <li>• <b>ARTCI (régulation numérique / e-commerce)</b> : <a href="http://www.artci.ci">www.artci.ci</a></li> <li>• <b>Business France — Guide Côte d'Ivoire Distribution &amp; Retail</b> : <a href="http://www.teamfrance-export.fr">www.teamfrance-export.fr</a></li> <li>• <b>Comité National de Pilotage des PPP</b> : <a href="http://ppp.gouv.ci">ppp.gouv.ci</a></li> </ul> |